

MSA Mayenne-Orne-Sarthe

# PLAN 2021 | 25 d'ACTION SANITAIRE & SOCIALE



# Le mot du Président

**"L**e Plan d'Action Sanitaire et Sociale 2021-2025 est le fruit d'un travail mené conjointement par les administrateurs, les élus locaux, le département ASS de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe et nos partenaires.

*Il est l'expression des valeurs et principes que nous souhaitons promouvoir au travers de notre politique d'Action Sanitaire et Sociale. Il s'inscrit pleinement dans la feuille de route du Conseil d'Administration du mandat 2020-2025.*

*Notre Politique d'Action Sanitaire et Sociale couvre l'ensemble des périodes de la vie en accompagnant les situations de fragilités et les événements de vie tels que l'entrée dans la vie active, la naissance, les ruptures familiales, les difficultés de santé, etc. C'est pourquoi nous intervenons auprès des familles, des jeunes, des actifs fragilisés et des seniors.*

*L'Action Sanitaire et Sociale intervient également directement sur le territoire de vie de ses ressortissants, en soutenant le développement d'actions d'accès aux services et aux droits, ainsi qu'au rééquilibrage territorial.*

*Au quotidien, notre politique d'Action Sanitaire et Sociale se traduit par des modalités d'intervention variées, adaptées aux besoins repérés : accompagnement individuel et collectif, Prestations extra légales, Développement social local ou encore partenariats.*

*Pour ce nouveau plan, les principales orientations sont :*

*- accompagner les familles dans leurs parcours de vie, et contribuer à leur cadre de vie sur les territoires,*



***Jean Grimberty,***

Président de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe

*- favoriser l'autonomie et la place des jeunes dans les territoires ruraux,*

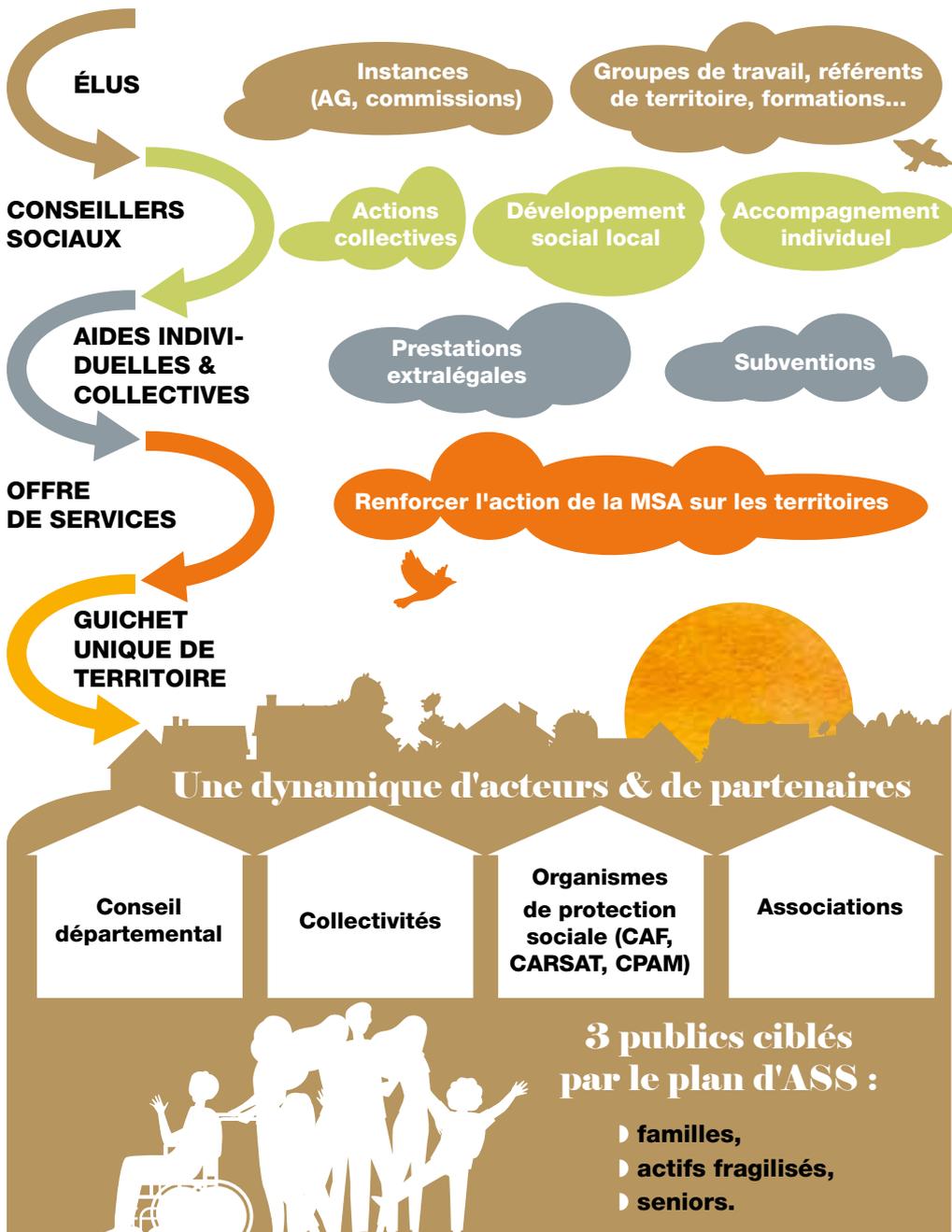
*- accompagner les actifs fragilisés et prévenir et accompagner les situations de mal-être et d'épuisement professionnel,*

*- favoriser l'accompagnement à domicile des seniors, prévenir la perte d'autonomie des plus fragiles et lutter contre l'isolement.*

*Cette feuille de route présentée plus en détails ci après, doit nous guider jusqu'en 2025. Elle tient compte des réalités locales de nos 3 départements et intègre les objectifs de la Convention d'Objectifs et de Gestion conclue entre l'État et la MSA. Elle pourra enfin être ajustée afin de s'adapter à l'évolution des besoins de nos ressortissants et de nos territoires.*

*La mobilisation de nos élus, professionnels de terrain, en lien avec les services de notre caisse et nos relations partenariales vont nous permettre de mener à bien ce plan, au bénéfice de nos adhérents."*

# La MSA sur les territoires



# Nos axes d'intervention



- ▶ Accompagner les familles et les territoires en soutenant la création et le développement de projets, services ou actions.
- ▶ Soutenir et développer l'animation de la vie sociale.
- ▶ Accompagner individuellement et collectivement les familles dans leur parcours de vie.
- ▶ Renforcer l'accès aux vacances et aux loisirs.
- ▶ Favoriser l'engagement et la prise d'autonomie des jeunes sur les territoires ruraux.



## ZOOM SUR

### L'APPEL À PROJETS JEUNES

#### *Quels enjeux ?*

- Valoriser des projets locaux avec un ancrage territorial.
- Favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie par l'acquisition de compétences transférables dans leur vie d'adulte.

#### *Que fait la MSA ?*

- Elle accompagne les jeunes candidats, dans la formalisation de leur projet en amont du jury, et dans la mise en œuvre opérationnelle ensuite.
- Elle récompense les projets par des prix départementaux entre 500 et 900 €.



# Nos actions pour la famille

## ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

- ▶ Contribuer au maintien et à l'amélioration de la qualité des accueils individuels et collectifs enfance-jeunesse.
- ▶ Accompagner la création de services ou de solutions innovantes.

## PARCOURS DE VIE

- ▶ Accompagner les situations de fragilité des familles (séparation, décès,...) en leur proposant un soutien particulier (écoute, orientation ou accompagnement) dans le but également de faciliter l'accès aux droits.

## ACCÈS AUX LOISIRS ET AUX VACANCES

- ▶ Favoriser le départ en vacances et l'accès aux loisirs des familles ressortissantes agricoles.
- ▶ Accompagner les départs en vacances des personnes les plus éloignées.
- ▶ Attribuer des chèques vacances et tickets loisirs.

## APPUI À LA PARENTALITÉ

- ▶ Soutenir les services de médiation familiale et d'espaces de rencontre afin de faciliter le maintien du lien enfant-parent.
- ▶ Mettre en œuvre et contribuer aux actions de soutien à la parentalité.
- ▶ Développer le parcours d'accompagnement "Je me sépare".

## CITOYENNETÉ DES JEUNES

- ▶ Accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de projets via les appels à projets jeunesse.

## CADRE DE VIE DANS LES TERRITOIRES

- ▶ Accompagner les dynamiques citoyennes et associatives.
- ▶ Poursuivre l'accompagnement de l'animation de la vie sociale des territoires ruraux.
- ▶ Favoriser et soutenir les solidarités locales.
- ▶ Soutenir les initiatives des jeunes ayant un impact social ou local sur les territoires.



# Nos axes d'intervention



- Lutter contre l'isolement.
- Promouvoir le Bien Vieillir.
- Développer les actions et services à destination des personnes âgées et de leurs aidants.
- Favoriser l'accompagnement à domicile des retraités et prévenir la perte d'autonomie des plus fragiles.



## ZOOM SUR

### LES CONTRATS AIDANTS

#### *Quels enjeux ?*

- Mieux structurer les réponses apportées aux aidants familiaux à l'échelle d'un territoire.
- Permettre à l'aidant d'assumer leur rôle dans la durée, tout en préservant ses choix et sa qualité de vie.

#### *Que fait la MSA ?*

- Elle mobilise les acteurs locaux et les proches des aidants, favorise leur participation au projet.
- Elle participe, avec ses partenaires, à la mise en œuvre d'actions autour de 3 thématiques : l'information et la formation ; le soutien psychologique et le répit.



# Nos actions pour les seniors

## ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

- ▶ Assurer une qualité de vie à domicile (aide à domicile et panier de services).
- ▶ Accompagner le retour à domicile après une hospitalisation.
- ▶ Contribuer au maintien, à l'animation et au développement des Maisons d'accueils et de résidence pour l'autonomie (Marpa).
- ▶ Étendre les conventionnements avec les Conseils Départementaux sur la réciprocité des évaluations et du GIR.



## LIEN SOCIAL

- ▶ Contribuer et mettre en œuvre des actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées.
- ▶ Redynamiser les liens de solidarités autour et avec les aînés (chartes territoriales).
- ▶ Encourager les liens intergénérationnels.

## BIEN VIEILLIR

- ▶ Contribuer à la mise en œuvre d'ateliers de prévention de la perte d'autonomie (ateliers vitalité, nutrition...).
- ▶ Mettre en œuvre des actions de prévention santé à destination des seniors notamment en lien avec le sommeil et l'alimentation.



# Nos axes d'intervention



- ▶ Prévenir la désinsertion professionnelle des actifs agricoles.
- ▶ Promouvoir l'insertion par l'activité économique et l'accompagnement global des salariés en insertion.
- ▶ Accompagner les actifs fragilisés par un problème de santé ou des difficultés socio-économiques ou familiales.
- ▶ Prévenir et accompagner les situations de mal-être et d'épuisement professionnel des actifs agricoles.



## ZOOM SUR

### LA PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE

#### *Quels enjeux ?*

- Améliorer l'accompagnement et la prévention du mal-être des ressortissants agricoles, en mobilisant le guichet unique MSA.
- Intégrer l'action de la MSA dans la stratégie et les dispositifs nationaux de prise en charge du mal-être.

#### *Que fait la MSA ?*

- Elle accompagne ses ressortissants aux situations complexes.
- Elle développe un réseau de partenaires, nommé un responsable Mal Être et participe à des réunions de coordination stratégique à l'échelle locale.



# Nos actions pour les actifs fragilisés

## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- ▶ Assurer, par conventionnement, le suivi social des exploitants agricoles bénéficiaires du RSA.
- ▶ Proposer un accompagnement spécifique dans une logique de parcours en lien avec des problématiques ciblées.
- ▶ Conforter les démarches pro-actives auprès des adhérents, à l'initiative de la MSA, suite à un évènement de vie marquant (invalidité, décès...).
- ▶ Poursuivre la mise en place d'actions collectives d'accompagnement social.



## MAINTIEN DANS L'EMPLOI

- ▶ Proposer des réunions d'informations collectives pour les salariés en arrêt de plus de 3 mois.
- ▶ Mise en œuvre d'un parcours global d'accompagnement des personnes concernées par un risque de désinsertion professionnelle au titre d'une problématique de santé.



## INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- ▶ Développer un partenariat avec les travailleurs sociaux accompagnant déjà ce public afin de faciliter l'accès aux droits.
- ▶ Mettre en œuvre des actions de prévention au sein des structures d'insertion relevant du régime agricole.
- ▶ Poursuivre et renforcer l'accompagnement à la création de structure via l'appel à projets national.



## PRÉVENTION DU MAL ÊTRE

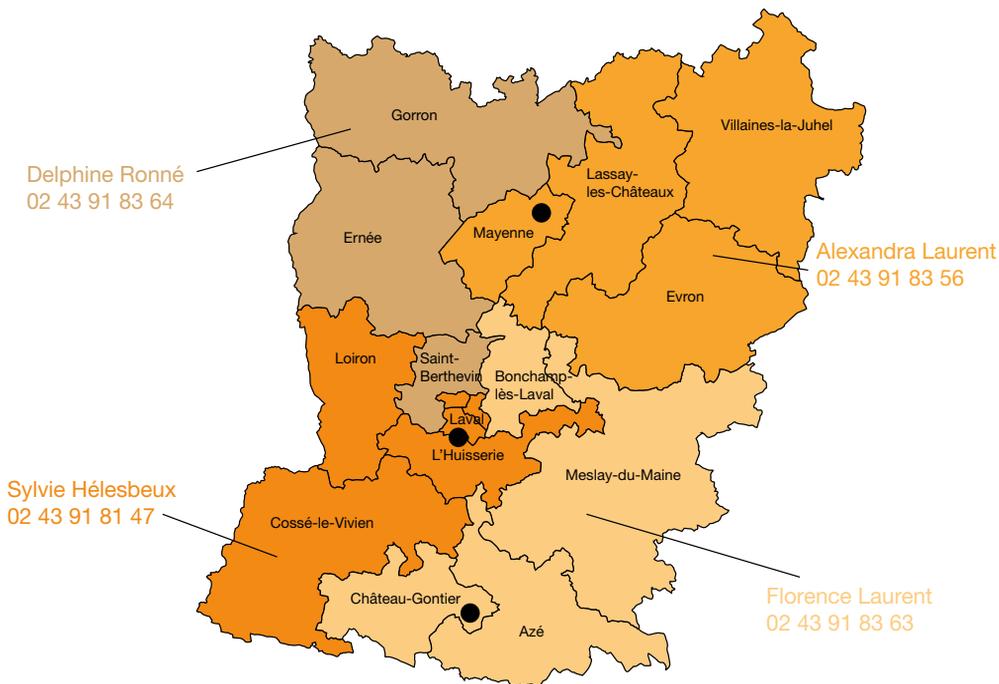
- ▶ Poursuivre le déploiement des réseaux de veilleurs sur les territoires ruraux.
- ▶ Proposer des actions de prévention et d'accompagnement pour les salariés et non-salariés (aide au départ en vacances ou accès aux loisirs, accompagnement au répit, action de prévention).
- ▶ Renforcer le partenariat avec les organismes professionnels agricoles et les associations sur cette thématique (Chambre d'agriculture, Solidarité paysans...).



# **Vos interlocuteurs**

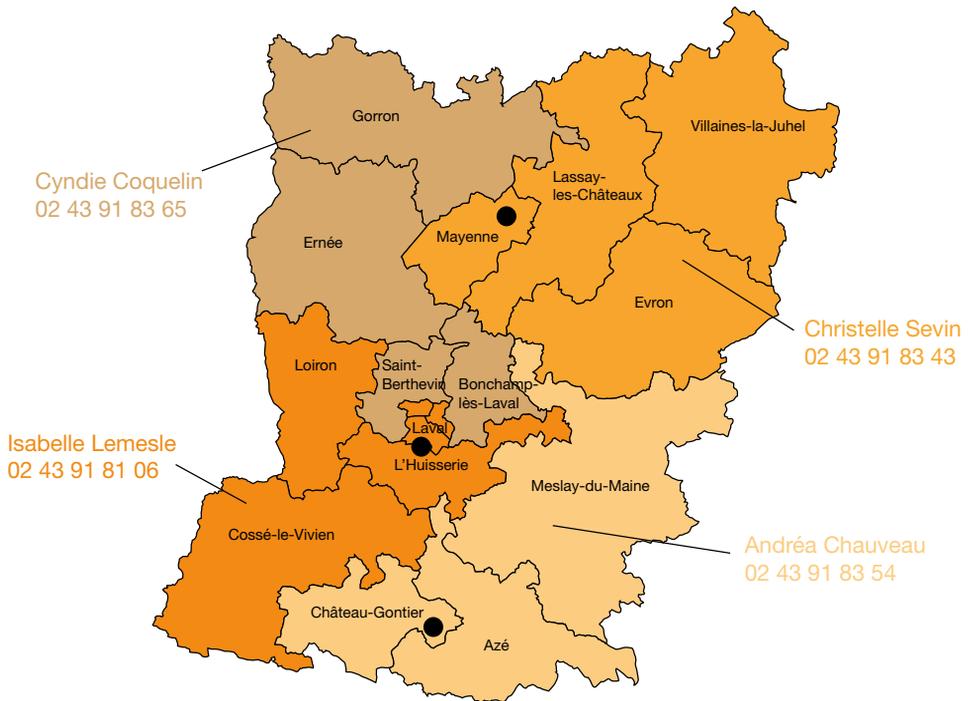
## DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

Responsable Pôle Accès aux droits : Rachel Meneut



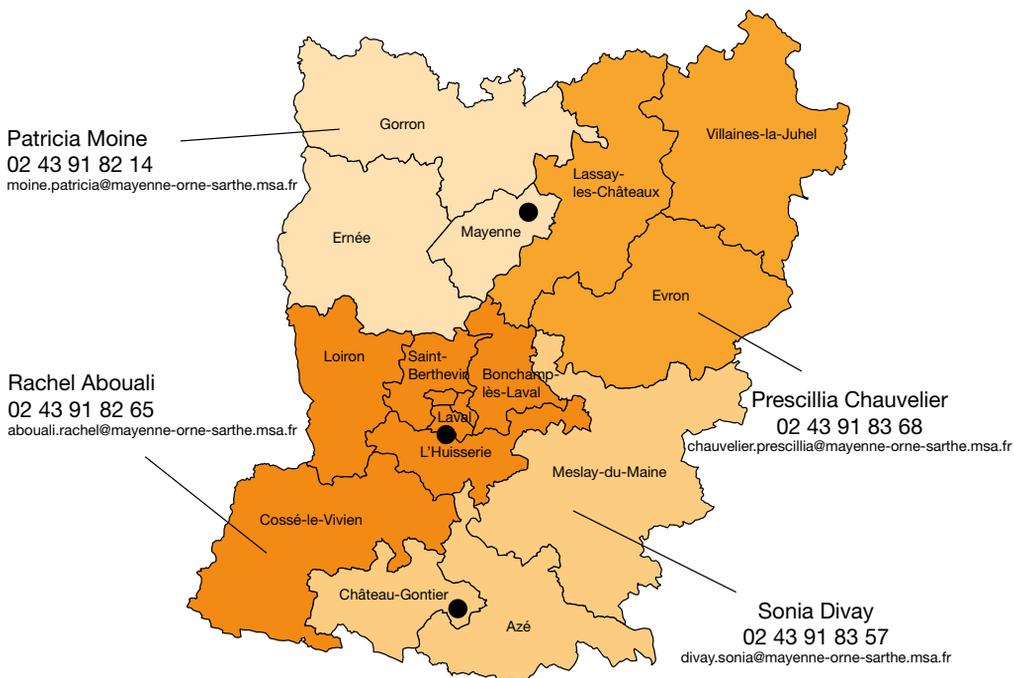
## DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

Responsable Pôle Social : Rachel Meneut



## DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

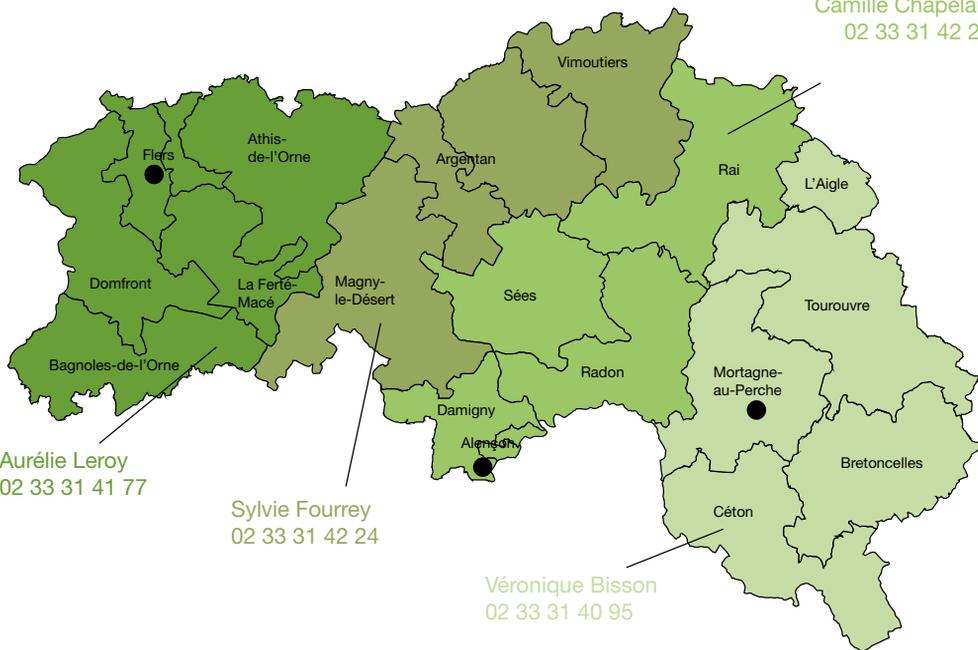
Responsable Pôle Animation et Développement des Territoires : Coralia Nallamoutou



## DÉPARTEMENT DE L'ORNE

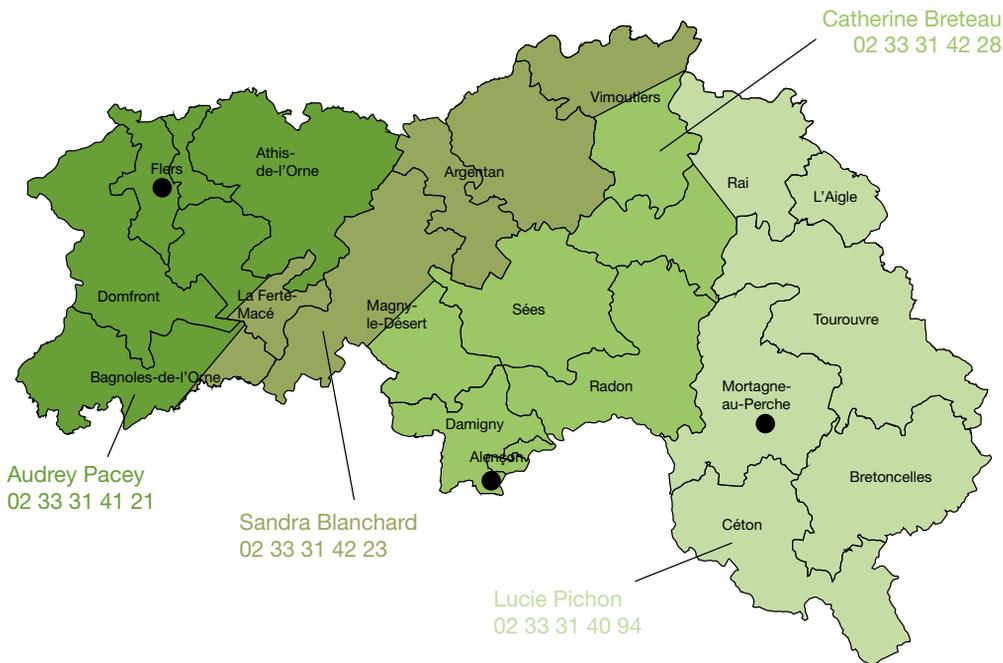
Responsable Pôle Accès aux droits : Rachel Meneut

Camille Chapelais  
02 33 31 42 26



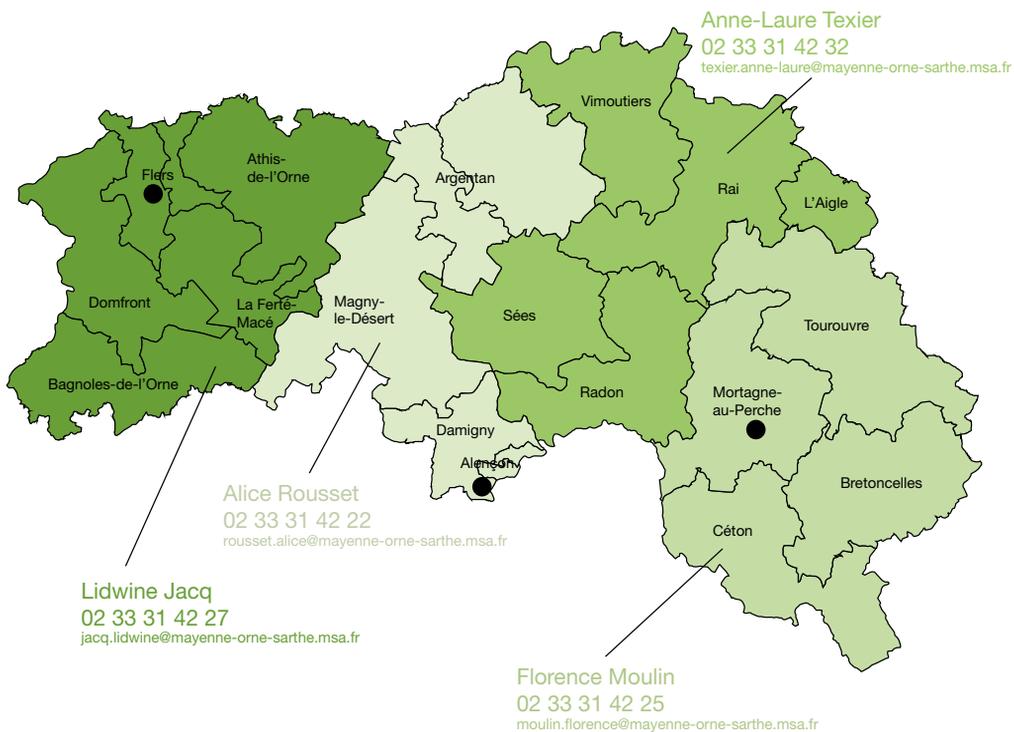
## DÉPARTEMENT DE L'ORNE

Responsable Pôle Social : Rachel Meneut



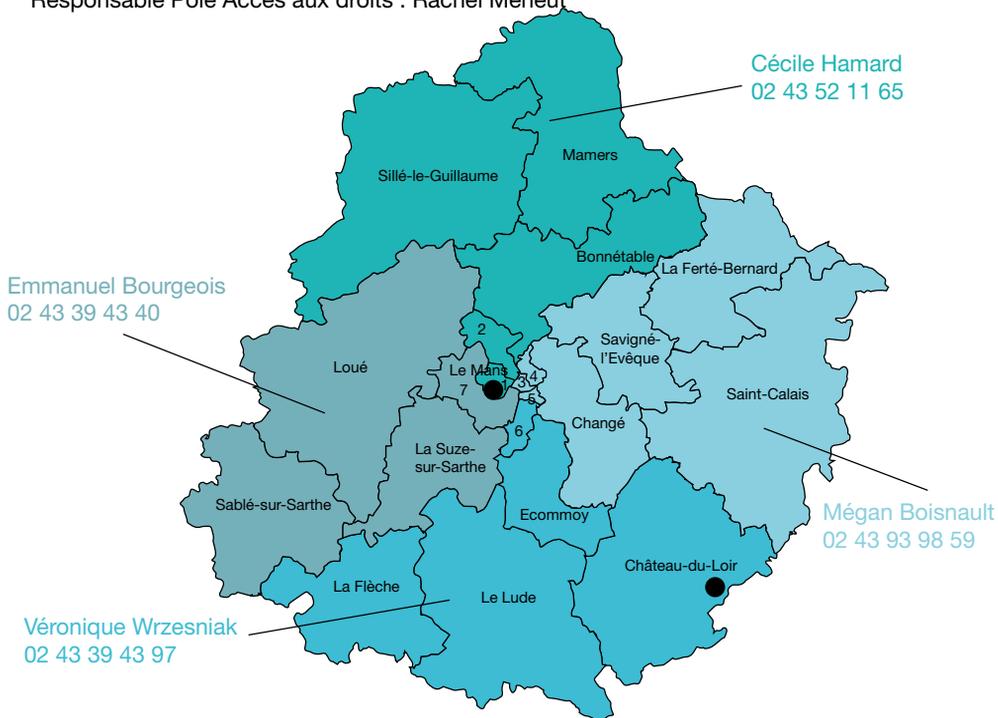
## DÉPARTEMENT DE L'ORNE

Responsable Pôle Animation et Développement des Territoires : Coralie Nallamoutou



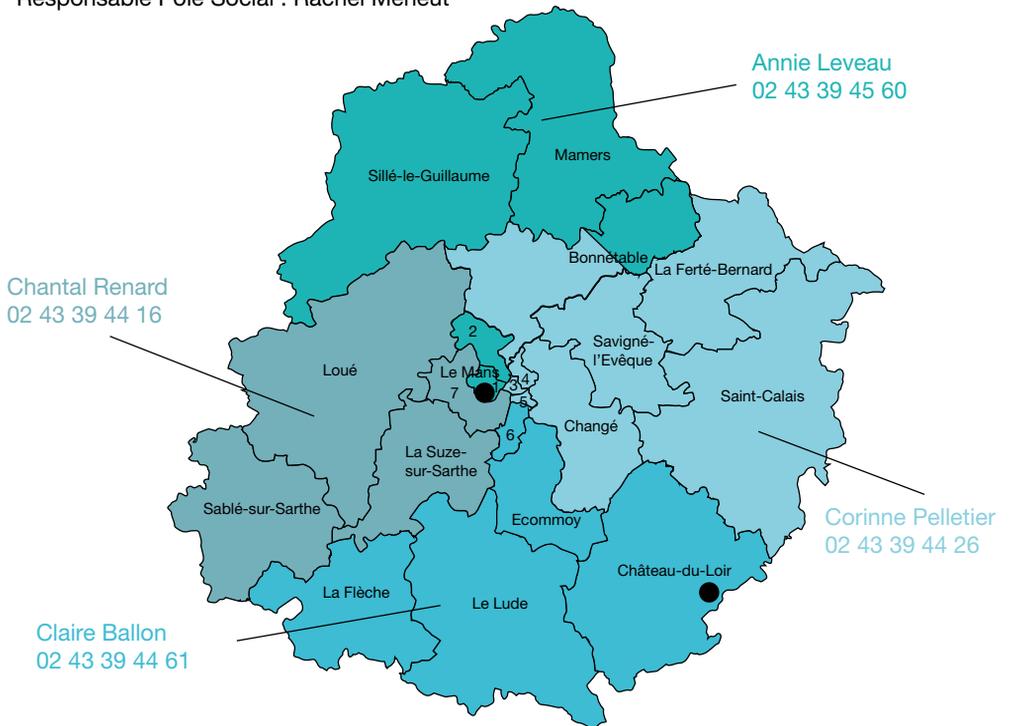
## DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

Responsable Pôle Accès aux droits : Rachel Meneut



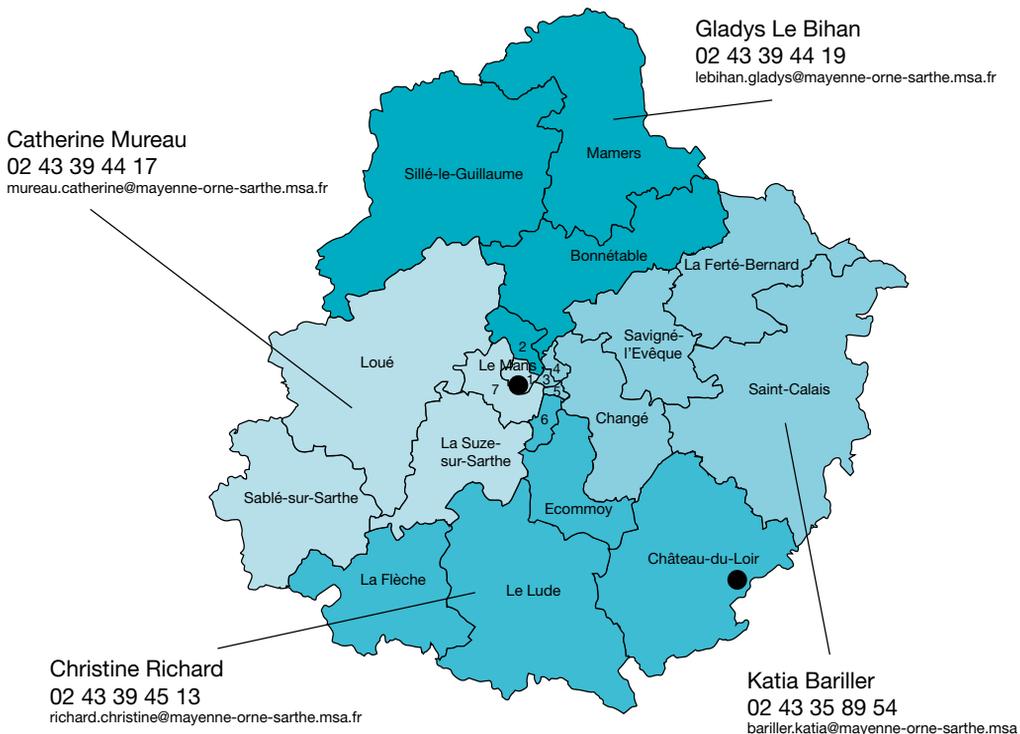
## DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

Responsable Pôle Social : Rachel Meneut



## DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

Responsable Pôle Animation et Développement des Territoires : Coralia Nallamoutou



# L'offre de services de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe

**LA POUPONNIÈRE DU PERQOUI** est une pouponnière sociale qui accueille temporairement les enfants de 0 à 3 ans, lorsqu'ils sont placés par décision du juge et/ou décision administrative du Conseil départemental.

**Contact : 02 43 40 54 20**

**LA RÉSIDENCE RENÉ HULOT**, labellisée Marpa, met à disposition des studios pour accueillir des personnes tout au long de l'année de manière permanente. Quelques studios sont cependant ouverts à de l'hébergement temporaire. Cela peut aider à rompre l'isolement ou soulager les familles. Ils permettent aussi de retrouver ses habitudes de vie après une hospitalisation, une convalescence ou avant d'entrer en maison de retraite.

**Contact : 02 43 40 54 30**

**secretariat.h.perquoi@orange.fr**

**MSAIO** (*Missions de soutien, d'accompagnement, d'insertion et d'orientation*). Plusieurs activités sont exercées au sein de l'association :

- des évaluations de besoins en terme d'aide à domicile pour les personnes âgées, pour le compte de la MSA, de la sécurité sociale des indépendants et du régime des Industries électriques et gazières,
- des actions collectives de prévention santé à destination des personnes de plus de 55 ans (théâtres forum pour le compte de l'Asept et ateliers santé pour le compte de la MSA),
- des mesures d'accompagnement éducatif et budgétaire, afin que les personnes parviennent à gérer leur budget et à réaliser leurs démarches administratives de façon autonome. Ces mesures sont ordonnées par le juge des enfants, par le juge des tutelles ou sollicitées par le Conseil départemental de l'Orne,
- l'association est également habilitée à réaliser des enquêtes sociales auprès des juges aux affaires familiales, des juges des enfants et des juges des tutelles.

**Contact : 02 33 31 42 43**

**contact@msaio.fr**

**ATOUT SERVICES** simplifie les démarches administratives des entreprises en réalisant leurs bulletins de salaire et leurs déclarations sociales.

**Contact : 02 33 31 40 53**

**contact@atoutservices-mos.com**

**PRÉSENCE VERTE** a pour but de faciliter le maintien à domicile et d'aider à la vie quotidienne, par la promotion et la mise en œuvre de la téléassistance à domicile. Deux offres sont proposées : l'Activ'zen et l'Activ'dialog.

**PRÉSENCE VERTE SERVICES** est une association créée en septembre 2016, qui a pour but de protéger et de faciliter l'accès à la communication des personnes isolées. L'Activ'mobil accompagne les adhérents dans leurs activités, y compris en dehors de leur domicile, grâce à la géolocalisation. En cas de besoin, il suffit d'appuyer sur la touche du téléphone mobile fourni pour alerter la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire.

**Contact : 02 43 39 43 16**

**contact@presenceverte-53-61-72.fr**

**RÉSO'AP** est un réseau social d'aides à la personne. L'association propose des accompagnements à domicile et hors domicile assurés par des bénévoles, sur les trois départements. Elle s'adresse aux particuliers, personnes âgées en perte d'autonomie ou en situation de dépendance, personnes handicapées, personnes en insertion socio-professionnelle.

**Contact : 02 43 39 44 39**

**contact@resoap.fr**

**LES MARPA** (*Maisons d'accueil rurales pour personnes âgées*) sont des petites unités de vie de moins de 25 personnes.

Elles leur permettent de vivre "comme chez soi, au pays" tout en bénéficiant de relations sociales.

**www.marpa.fr**

## MSA Mayenne-Orne-Sarthe

### Adresse postale

Établissement du Mans  
30 rue Paul Ligneul  
72032 Le Mans Cedex 9  
tél. 02 43 39 43 39  
fax : 02 43 39 43 43

Établissement d'Alençon

52 bd du 1<sup>er</sup> Chasseurs

61011 Alençon Cedex

tél. 02 33 31 40 00

fax : 02 33 31 41 97

Établissement de Laval

76 bd Lucien Daniel

53082 Laval Cedex 9

tél. 02 43 91 41 41

fax : 02 43 91 16 14



santé  
famille  
retraite  
services

L'essentiel & plus encore